



MAIRIE DE AILLANT-SUR-MILLERON

Monsieur le Président du SIAEP
Monsieur Daniel PETITDEMANGE
42, rue du Docteur Charpentier
45230 SAINT MAURICE SUR AVEYRON

LETTRE AR AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Objet : Compte rendu de la Chambre régionale des comptes – avis n°3 du 28 mai 2019 – Saisine au titre de l'article L. 1612-15 du CGCT- SIAEP De Saint Maurice sur Aveyron.

Aillant, le 31 juillet 2019,

Monsieur le Président,

Monsieur le Sous-Préfet, M Paul LAVILLE m'a remis le dossier dont l'objet est précité et compte sur moi pour informer mes collègues maire.

Depuis un certain temps (2 ans) je m'étonnais de voir les impayés grossir sans pour autant voir le syndicat s'en inquiéter. J'en parlais avec mes deux délégués, représentant la commune d'Aillant :

- M Michel FOURNIER
- M Gérard NAUDIN

Surtout avec M Michel FOURNIER qui était vice-président (percevant des indemnités tout comme vous).

A différentes reprises, il vous a interpellé à ma demande.

Vous avez l'art, au cours de ce mandat, de vous réfugier dans des explications techniques alors que l'on vous parle de gestion.

Le résultat, nous l'avons : vous avez laissé filer les impayés, vous avez déclaré les recettes à l'Agence de l'eau = les payeurs, alors que vous devez déclarer l'eau facturée c'est-à-dire l'eau utilisée (et non l'eau payée).

Lors de la réunion du mardi 9 avril à 14h30, alors que j'intervenais pour la 1^{ère} fois dans ce mandat en tant que déléguée suite à la démission de M Michel FOURNIER de tous ses mandats d'élus, vous n'avez répondu concrètement à aucune de mes questions, notamment à celle : comment peut-on réussir à

faire un budget en équilibre alors que l'on a autant d'impayés ? Le prix de l'eau étant calculé en tenant compte des redevances auprès de l'Agence de l'eau mais aussi se donnant la possibilité de faire des travaux car nos réseaux ont des « tuyauteries » vieillissantes.

Vous « bottez en touche » depuis 3 ans pour faire des travaux, vous accrochant au fait qu'il y a de plus en plus de mauvais payeurs et que la redevance est élevée.

Vous avez en fait laissé tout couler :

- Ne pas courir après les mauvais payeurs (on a toujours des possibilités quand on veut !)
- Ne pas payer notre dû à l'Agence de l'eau

En fait, cacher la vérité à tous les délégués représentant les 4 communes.

Vous nous avez trompés et nous sommes en train de tromper nos administrés : avec l'emprunt que vous avez proposé de contracter « vous bouchez les trous en remboursant votre dette à l'Agence de l'eau ». Mais qui va payer cet emprunt : les bons payeurs !

Je vous avais dit que, si un jour c'était cela la solution, c'était la honte vis-à-vis de nos administrés.

Lors du vote du budget le 9 avril dernier, je n'ai pas voulu être secrétaire de séance. Vous nous aviez convoqué une première fois sans nous donner des éléments de budget.

Une fois de plus vous alliez nous faire un tour de passe passe.

Vous l'avez reconvoqué un peu plus tard et nous avons eu des éléments pour que la réunion se tienne. J'avais demandé à Madame COCARD, responsable du Trésor Public d'être présente.

Nous étions convenus que le budget avait l'air en équilibre mais qu'il fallait trouver des solutions pour récupérer les impayés : c'est trop facile de dire que l'on n'a aucun moyen !

Ce compte rendu du 9 avril dernier nous l'attendons toujours !

Depuis nous avons eu une réunion à notre demande (les 3 mairies : Aillant – Le Charme – Saint Maurice sur Aveyron). Cette réunion s'est tenue le 5 juillet dernier.

Je vous avais personnellement demandé que cette réunion se tienne au plus tard le vendredi 28 juin et non le vendredi 5 juillet car je ne pouvais être là et j'y tenais car il s'agissait d'expliquer aux 8 délégués le bienfait de laisser installer une antenne téléphonique sur le château d'eau de Saint Maurice car l'ordre du jour demandé par les 3 communes sur 4 concernait uniquement l'installation de cette antenne.

Quand l'ordre du jour est arrivé, il s'agissait de l'antenne mais aussi d'autres points qui, en fait, auraient dû être traités bien en amont : il fallait répondre à la Cour des Comptes, sans nous le dire, sans avoir eu le compte rendu du 9 avril 2019.

D'ailleurs, à ce jour, nous n'avons toujours pas le compte rendu de la réunion du 9 avril pas plus que celui du 5 juillet. Le Département attend toujours la délibération (6 délégués sur 8 sont favorables à l'antenne sur le château d'eau de Saint Maurice).

J'avais donné mon pouvoir à Mme Françoise DESHAYES, déléguée du Charme qui depuis 11 ans est déléguée et connaît le fonctionnement du SIAEP. Mme DESHAYES n'avait mon pouvoir que pour approuver l'installation de l'antenne. Pour les autres points = pas de pouvoir donné car je n'avais pas le compte rendu du 9 avril et je sentais qu'il faudrait faire l'emprunt pour combler les trous du budget.

Visiblement vous avez su convaincre une fois de plus les délégués du syndicat en vous positionnant en victime de l'Agence de l'eau et de l'Etat et rien n'est plus facile que de faire un emprunt.

C'est quand même curieux que personne n'ait mon réflexe de dire : qui va rembourser cet emprunt ?

Ma réponse : nos braves administrés qui sont de bons payeurs ! Ils vont payer pour les mauvais payeurs.

Pour moi cette situation est inadmissible c'est une grave faute de gestion.

Quand vous dites : l'Etat se donne les moyens, qu'il nous les donne aussi ! moi, je vous rétorque = vous êtes élus, c'est à vous (à nous délégués pour nos communes) de faire preuve de pédagogie auprès de nos administrés.

Souvenez-vous, quand je l'ai fait : ça marche, les gens comprennent qu'on est là pour faire exister l'équité parmi nos administrés (Et non pour pleurnicher et accuser les autres de ne pas nous aider)

Être élu, c'est avoir des tripes, du courage, le respect de ses administrés : Ce n'est pas se cacher, occulter les problèmes, jouer la montre, mettre ses collègues devant le fait accompli....

Vous l'aurez compris je suis très indignée.

Quand Monsieur le Sous-Préfet m'a remis le rapport, j'ai compris tout ce que vous nous avez caché. Je vous demande donc d'urgence une réunion d'explication = pourquoi nous avoir caché la vérité ?

Bonne réception,
Cordialement.

LE MAIRE
Lysiane CHAPUIS

Copie à Monsieur le Sous-Préfet – M Paul LAVILLE

Copie Monsieur Le Maire de Saint Maurice – M Arnaud CORABOEUF

Copie Madame Le Maire de le Charme – Mme Isabelle ROBINEAU